

Égalité Fraternité

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES** 

DIRECTION DEP FINANCES PUBLIQUES 64 POLE EVALUATION DOMANIALE 64 8 PLACE D ESPAGNE 64019 PAU CEDEX 09

Téléphone: 05 59 82 24 00

**POUR NOUS JOINDRE:** 

Affaire suivie par: Yannick ROMA

Téléphone: 05 59 82 29 05-06 29 75 55 07 Courriel: yannick.roma@dgfip.finances.gouv.fr

Ref OSE: 2021-40310-37517

Ref DS: 4470435

PAU, le 16/06/2021

Le Directeur départemental

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD

## AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VENALE

Désignation du bien : Lot 1a et 1b de la ZAE de cramat

ADRESSE DU BIEN: ZAE DE CARAMAT 40 SOUSTONS

VALEUR VENALE: 75 000€

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur

1 - Service consultant : COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD** 

AFFAIRE SUIVIE PAR: Mme LAFITTE

2 - Date de consultation

: 18/05/2021

Date de réception

: 18/05/2021

Date de visite

Date de constitution du dossier « en état » : 18/05/2021

# 3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

La Communauté de communes Maremne Adour Côte-Súd a aménagé l'extension de la zone d'activités économiques de Cramat à Soustons sur plus de 12 000 m². MACS prévoit de vendre à de futurs acquéreurs 2 lots (1.a et 1.b) de 1508 m² pour accueillir deux entreprises artisanales.

### 4 - DESCRIPTION DU BIEN

Parcelles BV 479p de terrains à bâtir viabilisé en ZAE de 1 508m².

## 5 - SITUATION JURIDIQUE

# Propriété COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR COTE SUD

### 6 - URBANISME ET RÉSEAUX

Zone Ue (zone équipée ou non destinée aux activités industrielles, artisanales, commerciales et de service).. Viabilisé

### 7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR LOCATIVE

La valeur vénale est déterminée par la méthode comparative.

La valeur vénale du bien est estimée à 75 000€

### 8 - DURÉE DE VALIDITÉ

Douze mois.

#### 9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques

et par délégation.

Yanuick ROM

Inspecteur des finances publiques